

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine du 15 février 1899, M. Georg Janke, Capitaine de corvette, attaché au Ministère de la Marine Allemande, est nommé Officier de l'Ordre de Saint-Charles.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Dimanche 12 de ce mois, le Prince, accompagné de M. le Comte de Lamotte, Chambellan, a dîné avec LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice d'Allemagne.

M. le Baron de Bülow, Ministre des Affaires Étrangères, avait été invité, ainsi que plusieurs savants de Berlin et quelques dignitaires de la Cour.

Mardi, après un nouvel entretien avec M. le Baron de Bülow, Son Altesse Sérénissime est repartie pour Paris.

Le lendemain de Son retour, le Prince se trouvait en visite chez le Président Félix Faure, à 5 heures du soir, quelques heures avant la catastrophe qui a terminé l'existence du Chef de l'Etat.

Le Prince vient de recevoir de S. M. l'Empereur d'Allemagne, la Grand-Croix de l'Aigle Rouge.

L'ordre de l'Aigle rouge, dont la Grand-Croix vient d'être conférée par S. M. l'Empereur d'Allemagne à S. A. S. le Prince Albert 1^{er}, est un ordre d'origine Franconienne. Il a été créé en 1705 par Georges Guillaume, Prince Héritaire du Margraviat de Brandebourg-Anspach-Bayreuth, sous le nom d'Ordre de la Sincérité ou de l'Aigle rouge, et complété par ce prince à son avènement au Margraviat en 1712.

Après deux modifications apportées à sa constitution, en 1734 et 1759, il devint ordre royal de Prusse lorsque le roi Frédéric Guillaume II réunit le Margraviat au royaume, comme plus proche agnat, en 1792.

Dans son état actuel, l'ordre a été organisé en 1861.

Les insignes de Grand-Croix se composent :

1° D'une croix en or à huit pointes, émaillée de blanc, avec médaillon central dont les angles sont remplis de quatre aigles émaillées de rouge, armées, couvertes du chapeau électoral, ouvrant leurs ailes garnies de tiges de trèfle — le médaillon d'or porte le chiffre W. R. entrelacé, enchâssé dans une bordure émaillée de bleu, portant la devise « SINCERE et CONSTANter » ; le revers du médaillon contient une guirlande d'or composée de branches de laurier et de chêne avec la date « 18 OCTOBRE 1861 ».

Cette croix est suspendue à un ruban blanc avec deux bandes oranges ;

2° D'une plaque portée sur la poitrine à gauche, composée d'une étoile à huit pointes en or ; au milieu, dans un médaillon émaillé de blanc, l'aigle rouge de Brandebourg avec le chapeau électoral,

garnie de tiges de trèfles, tenant le sceptre à la griffe droite, le glaive à la gauche ; la poitrine est chargée d'un écu d'azur portant un sceptre d'or droit.

Le médaillon est entouré de la devise de l'ordre.
3° D'une chaîne d'or de 25 chaînons formés de médaillons ronds, contenant alternativement le chiffre royal et l'aigle rouge, et séparés par des guirlandes en or, de feuilles de laurier et de chêne, surmontés d'un sceptre et d'un glaive croisés. — Au chaînon du milieu est fixée la Grand-Croix.

Ce collier ne se porte que dans les très grandes cérémonies.

La mort de M. Félix Faure, Président de la République, qui a succombé jeudi soir à 10 heures, à une attaque d'apoplexie foudroyante, a causé dans la Principauté une douloureuse émotion et de très vifs regrets.

La visite officielle que l'illustre défunt avait rendue en mars 1896 à S. A. S. le Prince, et la belle réception qui lui avait été faite à cette occasion dans la Principauté sont encore présents à toutes les mémoires.

Aussi la mort inattendue de M. Félix Faure a plus que partout ailleurs, produit ici une profonde impression qui s'est aussitôt manifestée par de nombreux et éloquents témoignages de sympathiques condoléances.

S. A. S. la Princesse Alice a adressé, dès vendredi matin, une lettre à M. Glaize, Consul de France, en laquelle Elle lui dit combien cette mort l'affecte et l'attriste.

S. Exc. M. le Gouverneur Général a envoyé le télégramme suivant à M. le Préfet des Alpes-Maritimes :

Le Gouvernement de Son Altesse Sérénissime et la Principauté tout entière prennent part au deuil de la République Française et à celui de la famille de son Président respecté.

D'autre part, le Gouverneur a adressé en ces termes ses condoléances à M. le Consul de France :

Ayant appris cette nuit la mort du Président de la République Française, le Gouverneur Général vient de faire mettre tous les pavillons en berne, et de télégraphier à M. le Préfet des Alpes-Maritimes, et par l'intermédiaire du ministre plénipotentiaire de Monaco, à Paris, au ministère des affaires étrangères, la part que le Gouvernement de Son Altesse Sérénissime et la Principauté tout entière prennent au deuil de la République Française et à celui de la famille de son Président respecté.

Le Gouverneur Général s'empresse d'exprimer les mêmes sentiments à M. le Consul de France.

M. Glaize a également reçu de M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco, la lettre suivante :

Monaco, le 17 février 1899.

Monsieur le Consul,

J'apprends avec une profonde stupeur la mort foudroyante du Président de la République Française et veux vous exprimer de suite la très grande part que je prends à votre deuil national ; les phrases les plus émues ne sont qu'un éloge bien médiocre devant la douleur que cette grande perte cause à la France entière, néan-

moins laissez-moi vous dire à quel point la population monégasque et son maire, s'y associent et se joignent à vous dans l'égalité du regret.

Veillez, Monsieur le Consul, à prêter l'expression émue et attendrie de mes sentiments de bien vive condoléance.

Le Maire de Monaco,

Comte F. GASTALDI.

Ajoutons qu'un registre ouvert au Consulat a été couvert de nombreuses signatures, et qu'à l'exemple donné par le Gouvernement, qui a fait mettre le drapeau monégasque en berne sur tous les édifices publics, la plupart des membres de la Colonie française ont arboré à leurs fenêtres le pavillon français avec un crêpe à la hampe.

M. le Consul de France, au nom de tous ses compatriotes, a adressé à M^{me} Félix Faure le télégramme de condoléance suivant :

La colonie française de Monaco, à laquelle le Président de la République avait manifesté de si précieuses sympathies, a l'honneur de transmettre à Madame Faure et à la famille, l'expression de ses douloureux et patriotiques regrets. Elle gardera toujours la mémoire de l'éminent citoyen que la France pleure.

Samedi matin, M. Glaize s'est rendu au Palais, pour exprimer à S. A. S. Madame la Princesse Alice les sentiments de vive gratitude du Gouvernement de la République pour la part qu'Elle a bien voulu prendre au deuil causé à la France par la mort de M. Félix Faure. Le Consul est ensuite allé rendre visite à M. le Gouverneur Général pour transmettre au Gouvernement de la Principauté les remerciements du Gouvernement français pour les douloureuses sympathies qu'il a manifestées en cette triste occasion, et il a adressé, d'autre part, la lettre suivante à M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco :

Monaco, le 19 février 1899.

Monsieur le Maire,

J'ai été bien profondément touché des sentiments que vous avez bien voulu m'exprimer à l'occasion de la mort de M. le Président de la République et en même temps de la part que la ville de Monaco a prise à notre deuil national. Je tiens à vous adresser mes vifs remerciements qui s'étendent à la population monégasque tout entière, et vous prie d'agréer, M. le Maire, les assurances de ma haute considération et de mes sympathies dévouées.

P. GLAIZE.

M. le Consul de France nous prie également de transmettre ses remerciements à tous les fonctionnaires et sujets Monégasques, aux membres de la Colonie française et des Colonies étrangères, qui se sont associés au deuil de la France, et notamment aux personnes qui sont venues s'inscrire au Vice-Consulat.

Voici quelques notes biographiques sur le regretté Président de la République française :

M. Félix Faure était né à Paris le 30 janvier 1841. De modeste, mais très honorable origine, il suivit les cours d'une école professionnelle, en sortit pour se rendre en Angleterre dont il parlait très correctement la langue et, revenu en France, fonda une tannerie, après avoir tenu à faire un court apprentissage manuel de cette profession.

S'étant fixé au Havre, il donna par son travail et son intelligence une rapide et très prospère extension à sa maison de commerce.

Consul de Grèce au Havre, armateur, industriel et commerçant, il présida la Chambre de commerce. Officier de mobiles pendant la guerre de 1870, sa conduite lui valut la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Député à 44 ans, il fut l'ami de Gambetta et de Jules Ferry. Ce dernier le nomma Sous-Secrétaire d'Etat aux Colonies et plus tard M. Dupuy lui confia le portefeuille de la Marine.

Elu Président de la République en remplacement de M. Casimir-Périer, démissionnaire, il s'attacha à donner le plus d'éclat possible à sa fonction et se concilia de puissantes amitiés, par son affabilité et sa distinction. On se souvient des entrevues courtoises qu'il eût à diverses reprises, pendant sa Présidence, avec un grand nombre de Souverains et du voyage qu'il fit à Saint-Petersbourg pour rendre à l'Empereur et à l'Impératrice de Russie la visite que Leurs Majestés Impériales lui avaient faite à Paris.

M. Félix Faure avait conquis une universelle popularité et sa mort prématurée et inattendue, qui a mis la France en deuil, a été à l'étranger l'objet d'imposantes manifestations de sympathie et de regret.

Après-demain, jeudi, jour des funérailles nationales du Président de la République française, un solennel Service funèbre sera célébré à 10 heures du matin, à la Cathédrale, à la mémoire du regretté M. Félix Faure. M^{gr} Theuret, évêque de Monaco, officiera, et tous les fonctionnaires civils et militaires assisteront à cette pieuse cérémonie, ainsi que le corps consulaire et les membres du Comité de Bienfaisance de la Colonie française. Son Altesse Sérénissime sera représentée par M. le Colonel Bellando de Castro, Aide de Camp.

Une magnifique couronne a été envoyée à Paris pour être déposée sur le cercueil du Président. Cette couronne, exécutée par la Société Florale de Monaco, mesure deux mètres de diamètre ; elle se compose de 1,500 œillets « Princesse Alice » et « Soleil de Nice » et des orchidées les plus rares. Un ruban tricolore voilé de crêpe porte cette inscription : *La Colonie Française de Monaco à Félix Faure — 23 février 1899.*

En raison des funérailles du Président de la République Française, aucun concert ni spectacle n'aura lieu au Casino et au Palais des Beaux-Arts, le jeudi 23 février.

Aux termes de la Constitution de la République française, le Sénat et la Chambre des députés se sont réunis, dès samedi dernier, en Congrès, au palais de Versailles, pour procéder à l'élection du successeur de M. Félix Faure.

C'est M. Emile Loubet, président du Sénat, qui a été élu président de la République.

Né à Marsanne (Drôme), le 31 décembre 1838, M. Emile Loubet, docteur en droit et ancien avocat au barreau de Montélimar, représentait ses compatriotes au Parlement français depuis 1876. Il a été ministre des travaux publics dans le cabinet Tirard (1876) et prit, avec le portefeuille de l'intérieur, la présidence du Conseil des ministres en 1892. Depuis la mort de M. Challemel-Lacour, il avait été constamment élu, à chaque session, président de la Chambre Haute et, en cette qualité, résidait au Palais du Luxembourg.

Une bien triste nouvelle nous parvient au moment de mettre sous presse : M. Félix Bourguignon, Trésorier Général des Finances et Receveur des Domaines, est mort dans la nuit, à la suite d'une courte maladie.

C'est, pour l'Administration de la Principauté, une perte cruelle et qui sera vivement ressentie. Ancien Intendant militaire au XVI^e corps d'armée, Commandeur de la Légion d'honneur, M. Bourguignon avait fait une très belle carrière dans l'armée française et ses états de service aux colonies comme dans la métropole étaient des plus brillants.

Nous rendrons compte dans notre prochain numéro des funérailles officielles qui seront faites

au regretté Trésorier Général, et dont la date n'est pas encore fixée.

La société monégasque a perdu, jeudi dernier, une de ses personnalités les plus connues et les plus sympathiques, en la personne de M. Pierre Néri, chevalier de la Couronne d'Italie, consul de la République Argentine. Le défunt jouissait parmi ses compatriotes de l'estime et de la considération générale.

Ses obsèques ont été solennellement célébrées samedi matin à la Cathédrale de Monaco. Une grande foule de notabilités et d'amis y assistaient et ont accompagné le funèbre convoi jusqu'au cimetière.

S. A. S. le Prince avait bien voulu déléguer, pour le représenter à cette triste cérémonie, M. le Chef d'escadron Alban Gastaldi.

Les cordons du char funèbre étaient tenus par M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco ; M. le Baron de Romeuf, Secrétaire Général ; M. Bernard Treglia, représentant la Banque Populaire de Menton, dont le défunt était vice-président, et M. le Ch^r Donnève de Martinaud.

Le deuil était conduit par MM. Néri, Rey et Félix Gindre, neveu, beau-frère et cousin du défunt. S. Exc. M. le Gouverneur Général, M. le Colonel Comte de Christen, M. le Colonel Bellando de Castro, M. Vigoureux, Consul général de la République Argentine, tout le corps consulaire et la plupart des notabilités monégasques assistaient aux obsèques. Le S. V. M. dont M. Pierre Néri était président d'honneur, était représenté par M. Gallerand, président, et une nombreuse délégation.

A la Cathédrale, M^{gr} Ramin a officié et donné l'absoute. Après la cérémonie religieuse, pendant laquelle s'est fait entendre la maîtrise, le cortège s'est reformé et s'est dirigé vers le cimetière, où M. Vigoureux, Consul général de la République, a adressé un dernier adieu au défunt, dont il a loué le caractère et la charité.

Un autre décès a encore tristement marqué la journée de jeudi dernier : M. John Morley Unwin, propriétaire de la Banque Smith et C^{ie}, est mort à la suite d'une maladie dont il souffrait depuis longtemps. Le très regretté défunt n'était âgé que de 48 ans. Depuis 1892, à la tête de l'importante banque Smith, il était très estimé dans la Principauté. Ses obsèques, auxquelles ont assisté un grand concours d'amis de Monaco et de Nice, ont été célébrées en cette ville, à l'église anglicane de l'avenue Notre-Dame. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Caucade, à Nice.

Dans son audience du 17 février, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Bracco Antoine, né à Triora (Italie) le 11 décembre 1878, demeurant à la Trinité, à 48 heures d'emprisonnement pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Capponi Jean-Baptiste, né à Triora (Italie) le 16 janvier 1876, charretier, sans domicile fixe, à 6 jours d'emprisonnement pour mendicité.

Mercredi 22 Février 1899, à 8 h. et demie

11^e CONCERT MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

Avec le concours de

Madame F. LITVINNE, de l'Opéra

et de M. PABLO DE SARASATE, violoniste

<i>Euryanthe</i> , ouverture.....	Weber.
<i>Concerto en mi mineur</i> (pour violon et orchestre).....	Mendelssohn
M. Pablo de Sarasate.	
<i>Le Rouet d'Omphale</i> , poème symphonique.	Saint-Saëns.
<i>Stances de Sapho</i>	Gounod.
Madame F. Litvinne.	
<i>Léonore</i> , ouverture.....	Beethoven.
<i>Airs bohémiens</i>	Sarasate.
L'Auteur.	
Prélude. <i>Mort d'Yseult (Tristan et Yseult)</i>	Wagner.
Madame F. Litvinne.	
Cortège de Bacchus de <i>Sylvia</i>	L. Delibes.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Le *Prix des Violettes* a réuni mercredi dernier 39 tireurs. M. Asplen, 5 sur 5, premier ; MM. Chase et Paccard, 6 sur 9, ont partagé les autres places.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Mieville, Blake et Eze.

Le *Prix des Coquelicots* qui a eu lieu vendredi, et auquel 42 tireurs y ont pris part a été gagné par M. le baron de Mévius, 9 sur 9 ; M. Eze, 9 sur 10, deuxième ; la troisième place a été partagée entre MM. Erskine et le baron de Montpellier.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Galfon et Blake.

Le *Prix offert par M. Doyen* a réuni, samedi, 32 tireurs. M. Thome, premier, 5 sur 5 ; les deuxième et troisième places ont été partagées entre MM. Pedro et Poizat, 6 sur 7.

Les autres poules ont été gagnées par MM. R. Gourgaud, Roberts, baron de Montpellier.

Hier a eu lieu le *Prix des Giroflées* auquel 36 tireurs ont pris part. Les deux premières places ont été partagées entre MM. Chase et Eze, 8 sur 8 ; la troisième place a été partagée entre MM. Ginot et Demonts, 7 sur 8.

Les autres poules ont été gagnées par MM. le comte de Robiano, Bèresford et Wilder.

Aujourd'hui, *Prix offert par M. Wilder.*

La Vie Artistique

LA SAISON LYRIQUE A MONTE CARLO

Première de MOÏNA, grand opéra en deux actes et trois parties, de Isidore DE LARA. — Distribution : Moïna, M^{me} Rose Caron ; Patrice, M. Vergnet ; Capitaine Lionel, Soulacroix ; Kormack, Bouvet ; le Shériff, Melchissédec ; Père Daniel, Boudouresque ; Un Soldat, Queyla.

C'était fête, jeudi soir, à la salle Garnier, où ce superbe spectacle a reparu dans un cadre plus splendide et plus radieux que jamais. Décors, costumes, accessoires, tout est digne du nom du compositeur dont il s'agissait de consacrer une fois de plus le génie, en faisant glorifier encore et toujours l'une de ses plus heureuses créations.

Il y a bientôt un an, nous avons expliqué ici le livret écrit par M. Louis Gallet, sur un récit dramatique d'Isidore de Lara ; résumons-le.

L'action se déroule en Irlande en 1796. Le pays se soulève contre l'invasion anglaise. Lorsque le rideau s'ouvre, après une ouverture de toute beauté, sur la place d'un village en face de l'île de Valentia, un des insurgés, Kormack, un vieux mendiant, épie les intentions de l'ennemi. Une jeune fille, Moïna, est fiancée à Patrice, chef des révoltés. Poursuivie par les galanteries de Lionel, capitaine du camp anglais, au moment où celui-ci lui déclare son amour, elle révèle le sien pour Patrice, dont elle ignore les projets. Aux prières que l'officier épris d'elle lui adresse pour qu'elle se décide à abandonner l'Irlandais compromis, Moïna oppose toute sa résistance : elle apparaît, malgré tout, à celui qui se sacrifie pour sa patrie asservie. Découragé, Lionel s'éloigne. Survient Kormack. Il confirme à Moïna que l'insurrection est prête à éclater. Patrice entre en scène, proposant à Moïna de l'épouser sur l'heure, car quel sera son sort de demain... ? Le mariage a lieu, mais pendant la cérémonie religieuse, le Shériff envoie l'ordre au capitaine d'arrêter Patrice. Lionel s'avance avec les sentinelles qu'il place à toutes les issues. L'église, dont on enfonce les portes, va être envahie, lorsqu'apparaît le prêtre portant le viatique. Deux clercs l'accompagnent : l'un est Patrice déguisé, qu'on laisse passer sans méfiance. Le Shériff, s'apercevant qu'on l'a trompé, ordonne de faire feu sur le prêtre. Lionel, catholique, s'y oppose. Patrice se sauve.

Le second acte nous transporte dans l'île de Va-

lencia. Moïna, seule, rêveuse, est plongée dans une attente pleine d'anxiété. Le fidèle Kormack vient lui apprendre que Patrice est caché non loin de là. Peu après, le capitaine anglais arrive à sa poursuite. Après avoir renvoyé les soldats, il promet à Moïna de sauver le fugitif, si elle consent à se donner à lui. Moïna le repousse, et lorsque Lionel insiste et menace, elle, indignée, s'armant d'un poignard, lui crie : « Prenez garde ! » Le jeune capitaine, aveuglé par la passion, enlève Moïna et l'emporte jusqu'à la barque : « Une heure de ta vie », lui susurre-t-il à l'oreille, l'étreignant dans ses bras. Moïna se sentant perdue, brandit son poignard et en frappe au cœur son séducteur, qui tombe mort dans la barque, s'en allant à la dérive. Patrice arrive, et au moment où il annonce à Moïna que la flotte française vient à leur secours, Kormack signale l'arrivée du Shériff, suivi de la troupe, et presse les jeunes époux de s'enfuir par mer. Mais la barque n'est plus là. Moïna raconte alors à Patrice le drame sanglant qui vient de se passer. Le Shériff entre en scène et fait tirer sur les insurgés. Moïna et Patrice tombent foudroyés l'un après l'autre. Les soldats se jettent sur Kormack qui, seul, est demeuré, debout.

Sur ce thème dramatique, savamment développé, le génial auteur de *Lumière d'Asie* et d'*Amy Robsart*, avec toute la science qui caractérise la progression de l'œuvre musicale moderne et toute l'autorité de son talent, a su faire de *Moïna* une création d'art en tous points admirable. Cette exquisite partition est remarquable par ses brillants tableaux, ses scènes émouvantes, ses passages étincelants. Tout concourt, en cet ouvrage de maître, à faire ressortir la haute conception d'un drame musical hors de pair : à chaque mot de la pièce, le compositeur a donné la valeur qui lui convenait, sur chaque note pénétrée d'un souffle de subtile poésie, plane une heureuse inspiration. « C'est un sourire de l'Art que cette partition de *Moïna* », disions-nous dans un précédent article; la critique la plus autorisée nous rend heureux en confirmant aujourd'hui le bien fondé de notre première impression. Musicien supérieurement doué — cela va sans dire — Isidore de Lara possède, au plus haut degré, l'émotion et la puissance de l'auteur dramatique. Ces qualités, jointes à un instinct profond et indéniable des grands effets de théâtre, font de chacun de ses drames lyriques un chef-d'œuvre digne d'étude et d'intérêt. Ses harmonies vigoureuses et variées sans la moindre nuance discordante; son orchestration d'une facture parfaite; sa mélodie délicate aux formes larges et riches en développements; la couleur locale dans des rythmes caractéristiques; la disposition des scènes éveillant, dès les premières notes, l'émotion et l'attachement, tout parle et tout agit en cette musique si *musicale*, si pure et si expressive. Métaphoriquement, on pourrait affirmer que, si le fameux prince argien de la mythologie avait le don de voir par cent yeux, dont cinquante restaient toujours fermés, l'orchestration employée par M. de Lara en possède un autre non moins prodigieux : elle possède, pour ainsi dire, cent langues, plus harmonieuses les unes que les autres, parlant toutes à l'âme et à l'esprit des auditeurs enchantés.

Et quel coloris, quelle touche habilement fondue dans son orchestre ! Quel art pour pouvoir tracer des caractères en musique, comme le fait M. de Lara, en créant des figures inoubliables : Moïna, Patrice, Kormack, Lionel !...

Nous sommes en présence d'une œuvre élevée et puissante où les belles pages se suivent. Telle, au premier acte, la chanson de Kormack : « Un grand souffle a passé sur les dunes sauvages !... » Tel l'hymne de l'opresseur s'entremêlant aux accents patriotiques de la chanson révolutionnaire irlandaise. Quoi de plus noble, d'un dessin plus vrai, que la scène entre Moïna et Lionel ! Quoi de plus pathétique et de plus tendre que l'air chanté par Moïna : « J'aime et je suis aimée... », avec cette mélodie haletante de supplication, qui répond à la folie amoureuse de Lionel : « J'aime cette fleur sauvage ! »

La scène de l'église est une véritable fresque musicale, d'un effet puissant, où le cri de l'âme opprimée

arrive encore à s'élever au-dessus des misères humaines. Mais il y a tout plein de beautés dans la partition d'Isidore de Lara : cette page, au second acte, exprimant une lutte suprême, est une pure merveille. C'est dans cette scène surtout que l'éminent compositeur a versé toute l'ardeur de son âme d'artiste. Depuis le moment où Moïna, suppliante, s'écrie : « C'est lâche ce que vous dites-là ! » jusqu'à son dernier acte désespéré, où, voyant s'écrouler tous les rêves de sa vie, elle poignarde le capitaine, la musique vous empoigne à vous fendre le cœur. Avec quel heureux et terrible contraste l'air de Lionel : « Viens, la mer chante sur le sable... », suivant le dénouement de l'action dramatique, transforme son rythme dans une accentuation déchirante ! De même que la barque, dont Lionel voulait faire un nid d'amour, s'est transformé en un cercueil flottant sur les vagues sombres et calmes, cette note délicieuse chantant l'ivresse, éclate tout à coup en un cri perçant de terreur, pour s'éteindre peu à peu — émouvante marche funèbre — en sanglots et en larmes, dans un *adagio* symphonique d'un effet prodigieux. C'est l'expression de l'humanité musicale, de la douleur tragique tout entière, où palpète l'intense sensibilité du poète musicien. Il se dégage de tout l'ensemble un sentiment intense de passion, soutenu et agrandi par deux thèmes : religion et patrie.

Dans l'exécution technique de la partition, que de nouveautés nous offre *Moïna* ! Dans les procédés d'instrumentation absolument inédits, l'orchestre est plus sonore et plus riche que jamais, l'harmonie plus surprenante, la mélodie plus narrative, plus vibrante et plus psychologique.

Pour ce qui est de la valeur de l'interprétation actuelle, il n'est pas difficile d'en juger. J'ai été le témoin du ravissement général et du succès de cette représentation, qui, comme la première d'il y a un an, a été immense. La reprise de *Moïna* réunit une vraie pléiade d'artistes :

M^{me} Rose Caron, sous les traits de la fière et malheureuse fiancée du proscrit, réalise on ne peut plus admirablement le côté héroïque de son personnage ; elle y a mis particulièrement en relief le profil tendre et poétique de cette physionomie si intéressante qui laissera d'impérissables souvenirs. De M^{me} Caron, aussi délicate chanteuse qu'incomparable tragédienne, on ne peut parler qu'avec la plus sincère et la plus légitime admiration. Son partenaire, M. Vergnet, qui possède une si agréable voix, dont il se sert adroitement, reparait dans le personnage de Patrice, dans lequel il a retrouvé tous les suffrages du public.

De Soulacroix tout a été dit : virtuose hors ligne, doublé d'un comédien accompli, charmeur irrésistible, il est l'idéal même du rôle de Lionel, qu'il a vécu en le jouant avec tant d'autorité et de grâce.

Encore un grand artiste : Bouvet. Il a incarné Kormack d'une façon absolument supérieure, en y apportant ses rares qualités comme sincérité de sentiment, comme action et comme chant, et il a su le dramatiser au point d'impressionner profondément l'auditoire.

M. Melchissédec est bien, dans une allure autoritaire, le shériff impitoyable qu'a rêvé l'auteur du livret et dont il a rendu à la perfection l'imposante figure ainsi que le jeu dramatique. Ajoutez à cela les attraits de sa belle voix, et vous comprendrez encore mieux la part qu'il doit prendre au succès général.

M. Boudouresque, lui, est tout simplement étonnant : de sa puissante voix de basse profonde, pleine d'une onction miséricordieuse bien caractérisée, il a su donner à son rôle de père Daniel un accent vénérable, digne et pénétré.

M. Queyla a très bien rempli sa tâche de soldat, en y mettant tout le charme de son organe et toute la grâce de son geste.

Avec un tel ensemble d'artistes, on s'explique les rappels et les ovations frénétiques qui ont retenti tout le long de la pièce.

A la fin de la représentation, les acclamations ininterrompues de la salle entière ont décidé l'auteur,

M. Isidore de Lara, à paraître sur la scène, entouré de ses excellents interprètes.

Il est juste de ne pas oublier les chœurs qui, sous l'habile direction d'un maître émérite, ont apporté leur quote-part artistique à ce spectacle, éminemment attrayant. On ne saurait trouver en aucun grand théâtre d'opéra un cadre de chœurs dont le jeu soit plus intelligent et la tenue plus correcte.

Que dire de l'orchestre ? Sous la noble, précise et souveraine conduite d'un maître tel que M. Jehin, il ne pouvait que nous donner une exécution absolument parfaite et digne de la grande renommée qu'il s'est acquise.

FERNAND PLATY.

Lettre de Paris

Paris, 19 février

Paris et la France sont en deuil. La mort du Président de la République, survenue comme un coup de foudre, a fait une trêve douloureuse aux préoccupations de l'heure présente. C'a été en même temps un arrêt subit de la vie mondaine, des plaisirs et des spectacles, la pensée de chacun étant tournée vers l'illustre disparu. Et Paris, qui pleure la mort d'un grand citoyen, a défilé toute une journée devant sa dépouille mortelle, à l'Élysée, pour lui rendre un hommage respectueux et recueilli. C'est sous la galerie d'hiver qu'a été édifié le catafalque, et c'est là que nous pénétrons : le silence est impressionnant, troublé seulement par le bruit du gravier, qu'écrasent nos pas en traversant le jardin : le long du vestibule, de grandes draperies noires sont tendues : des crêpes voilent les lustres dont les clartés illuminèrent tant de fêtes brillantes.

Au centre, sous un élégant et riche catafalque, le corps est exposé sur un plan incliné. Le Président de la République est en habit noir, traversé par le grand cordon de la Légion d'honneur. La tête repose sur un coussin ; les mains sont croisées sur la poitrine, en un geste que la raideur cadavérique a fait gauche et un peu apprêté ; sur l'habit est fixée la plaque d'un ordre qui brille dans la demi-lumière. La partie inférieure du corps est recouverte d'un drapeau de velours.

Le visage a conservé, dans la mort, une expression naturelle ; il ne porte pas les traces de la souffrance ; la physionomie en est attristée et douce, mais la pâleur extrême.

Aux quatre angles du catafalque sont placés cinq drapeaux et, de chaque côté, brûle la flamme de seize cierges ; quatre prie-dieu sont disposés à droite et autant à gauche ; au pied du monument funéraire, des fleurs claires sont jetées, et, derrière, des plantes lui font une couronne de verdure.

Deux religieuses se tiennent auprès du catafalque et prient.

Deux gardes municipaux et deux soldats d'infanterie, au port d'arme et baïonnette au canon, montent la garde mortuaire.

En avant, deux officiers, sabre en main, rendent les honneurs.

Un bénitier et un crucifix sont placés devant le catafalque, ainsi que cinq coussins brodés d'argent et recouverts de crêpe, sur lesquels sont déposés les insignes de tous les ordres dont M. Félix Faure était titulaire.

Contre la muraille se trouvent d'immenses et magnifiques couronnes.

Deux des plus belles sont traversées d'un large ruban tricolore. L'une, d'orchidées, porte cette inscription : « Les membres du gouvernement au Président de la République ». L'autre, de roses, de lilas et de violettes, a été envoyée par le préfet de police.

La foule passe à droite et à gauche du catafalque ; c'est un défilé ininterrompu où se confondent les hommes et les femmes, où toutes les classes de la société se mêlent ; en passant devant le catafalque, beaucoup d'hommes s'inclinent et se signent, et l'on voit les femmes s'arrêter et murmurer une prière.

Le public voudrait pouvoir contempler longuement et pour une dernière fois les traits du Président ; mais les maîtres des cérémonies l'invitent à suivre le défilé, et il ne peut jeter sur le catafalque qu'un rapide coup d'œil.

Arrivé au bout de la salle des Fêtes, le public, malgré lui, se retourne, pouvant difficilement s'arracher à ce spectacle impressionnant ; il regarde une fois encore la salle qui vit tant de joie, d'éclat et de luxe, et qui, aujourd'hui, est assombrie par tant de deuil. Il songe à la leçon de philosophie qui se dégage de ce contraste : les draperies noires et le catafalque sur lesquels plane la gaieté rose et blanche du plafond aux peintures souriantes, à peine visibles dans la lumière pâle que versent seules quelques appliques.

Puis, il se retire le cœur serré, en proie à une vive émotion, traverse de nouveau les jardins et sort de l'Elysée par l'avenue de Marigny.

A midi, plus de dix mille personnes étaient entrées à l'Elysée et avaient défilé devant le corps du Président de la République.

La transmission des pouvoirs s'est effectuée sans heurts, sans secousses, et la machine constitutionnelle a fonctionné à la satisfaction générale. C'est donc le moment de donner quelques détails anecdotiques sur le nouveau président, M. Emile Loubet,

Au physique, M. Loubet, est un homme de petite taille, aux yeux vifs et perçants, d'un aspect affable et bonhomme. — Dans sa voix méridionale, comme le disait jadis un de nos confrères, semblent chanter toutes les cigales de la Provence.

Sa mémoire est prodigieuse, et c'est un conteur au style familier et charmeur.

De goûts simples, il a toujours fui avec obstination les honneurs, et son plaisir consiste à passer ses soirées parmi les siens, fumant la légendaire et courte pipe que tous ses électeurs lui connaissent.

Et ce goût de la simplicité n'est pas chez lui une affectation, elle est naturelle.

Le gros public ne le connaît pas, et ne s'est formé une opinion que sur les racontars colportés à son sujet; lorsqu'il saura ce qu'il y a de tendre, de délicat dans ce petit homme aux cheveux et à la barbe toujours en broussaille, il l'appréciera et lui rendra la justice qui lui est due.

Dans son pays, il est universellement estimé, et les paysans aiment à conter sur lui mille anecdotes dont nous ne voulons conserver que celle-ci, en en garantissant l'authenticité.

Un matin de bonne heure, — il était alors président du conseil, — il arriva à Montélimart, et son premier soin fut de se rendre à la maison paternelle. Ne trouvant point son père, il se mit seul à sa recherche, et finit par le rencontrer, labourant un champ situé hors les faubourgs.

Les étreintes échangées, M. Emile Loubet enleva pardessus et jaquette et saisit les mancherons de la charrue.

Comme son père s'y opposait, le président du conseil lui répondit doucement :

— Laisse-moi, repose-toi pendant ce temps, c'est le tour au fils de se fatiguer.

Et, moderne Cincinnatus, il laboura, tandis que, prévenues de son arrivée, les notabilités de Montélimart le cherchaient dans la ville.

S. L.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

EXCURSIONS DANS L'ESTÉREL

Il vient d'être organisé, pour la visite des sites si intéressants de l'Estérel, un service d'excursions qui ne peut manquer d'obtenir la faveur des étrangers venant passer l'hiver sur notre littoral.

Les touristes trouveront à Agay, chez M. Drevet, à l'arrivée du train venant de Menton à 9 h. 54 du matin, des voitures confortables à leur disposition, pour les promenades suivantes :

- Course à la Sainte-Baume, 7 fr.
- au Pigeonnier, 6 fr.
- au Mal-Infernet, 8 fr.
- au Col des Trois Termes, 16 fr.
- au Mont Vinaigre, 16 fr.

Location d'une voiture à quatre places :

A l'heure, 2 fr. 50; à la demi journée, 10 fr.; à la journée, 18 fr.

A l'arrivée du même train au Trayas, à 9 h. 39 du matin, M. Sube tiendra à la disposition des voyageurs, des mulets et des ânes, conduits par des guides expérimentés qui feront, au gré des touristes, les excursions si attrayantes :

- Au sommet du Cap Roux, 6 fr.
- Au Pic d'Aurèle, 5 fr.
- Au Pic Notre-Dame, 5 fr.
- Au Mal Infernet par la Baisse Orientale et la Crête de l'Escalle, avec retour par la Vallée de l'Uzel, la Dent de l'Ours et le Col Notre-Dame ou par la Vallée de l'Hubac, de l'Escalle ou le Col des Lentisques, 10 fr.

A Agay par le chemin de la Côte, 10 fr.

A Théoule par le chemin du Littoral, 10 fr.

Au sommet du Cap Roux avec retour par la Dent du Cap et la Sainte-Baume, 10 fr.

Location d'un âne ou mulet avec son guide :

A l'heure, 2 fr.; à la demi journée, 5 fr.; à la journée, 10 fr.

Ce service d'excursions en voitures et à dos de mulets et d'ânes est parfaitement organisé. Les excursionnistes seront certainement émerveillés par la variété des sites et la beauté des panoramas qu'ils auront contemplés.

PARFUMERIE-DISTILLERIE DE MONACO

SOCIÉTÉ ANONYME MONÉGASQUE, MONTE CARLO

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme de Parfumerie-Distillerie de Monaco sont convoqués en Assemblée générale ordinaire le mercredi vingt-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à neuf heures et demie du matin, au siège social.

Ordre du Jour :

- Rapport des Commissaires;
- Rapport du Conseil d'Administration;
- Examen des comptes de l'exercice 1898. Approbation et décharge, s'il y a lieu;
- Fixation du dividende;
- Nomination des Commissaires et fixation de leur rétribution.

L'Assemblée générale se compose de tous les actionnaires porteurs d'au moins cinq actions. Les titres devront être déposés trois jours francs avant l'Assemblée, soit au siège social, soit dans les principaux établissements de crédit.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 12 au 19 février 1899

VILLEFRANCHE, yacht à vapeur, Floréal, fr., c. Letoux, sur lest.	NICE, vapeur Vent-Debout, fr., c. Schaffino, passagers.
CANNES, b. Bon-Pêcheur, fr. c. Arnaud, sable.	Id. b. Diva-Pougliano, fr. c. Martella, id.
Id. b. Louise, fr. c. Garel, id.	Id. b. Louise-Auguste, fr. c. Roustan, id.
Id. b. Indus, fr., c. Tassis, id.	Id. b. Ville-de-Marseille, fr., c. Dalbéra Baptistin, id.
Id. b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero, id.	Id. b. Ville-de-Monaco, fr., c. Bianchy, id.

Départs du 12 au 19 février

NICE, vapeur, Vent-Debout, fr., c. Schaffino, passagers.	CANNES, b. Ville-de-Marseille, fr., c. Dalbéra Baptistin, sur lest.
Id. b. Louise-Auguste, fr., c. Roustan, id.	Id. b. Indus, fr., c. Tassis, id.
Id. b. Ville-de-Monaco, fr., c. Bianchy, id.	Id. b. Louise, fr., c. Garel, id.
Id. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud, id.	Id. b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero, id.
Id. b. Diva-Pougliano, fr., c. Martella, id.	

Etude de M^e BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi (Condamine)

ADJUDICATION VOLONTAIRE
à Monaco en l'étude de M^e BLANC, notaire
le Samedi 11 Mars 1899 (à 3 heures précises de l'après-midi)
D'UNE PROPRIÉTÉ

sise à Monte Carlo, quartier de la Rousse, à laquelle on accède par un chemin situé entre la villa Skarzynski et la villa Philippe, ayant appartenu à la comtesse Rebhinder, et consistant dans une villa avec véranda et un terrain en jardin d'agrément, le tout d'une contenance de mille mètres carrés environ.

- Entrée en jouissance immédiate.
- Vue superbe sur la mer et les environs.
- Ecurie et remise dans le jardin.
- Arrêt des tramways en face.
- Cette propriété qui peut recevoir une autre villa, ou une maison de rapport, a été louée non meublée jusqu'en janvier dernier à raison de 500 francs par mois.
- Mise à prix, outre les charges..... **60,000 fr.**
- Consignation pour enchérir..... **5,000 fr.**
- On peut traiter à l'amiable avant les enchères.
- Pour tous renseignements, s'adresser à M^e BLANC, notaire, et pour visiter à la Banque LAURENS, à Monte Carlo, ou sur les lieux.

Etude de M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Par acte passé devant M^e Blanc, notaire à Monaco, le dix-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, enregistré, M. Jean-Joseph-Arthur GRAGNON, ancien préfet, officier de la Légion d'honneur, demeurant à Monte Carlo, ayant élu domicile en l'étude de M^e Blanc, a acquis de :

- 1^o M. Louis-Napoléon LAURENS, époux Baudoin Césarie, banquier, demeurant à Monte Carlo;
- 2^o M. François MÉDECIN, architecte, demeurant à Monaco;
- 3^o M. Alexandre DODA, propriétaire, demeurant aussi à Monaco;
- Et 4^o M. Henri-Marie RASTIT, propriétaire, demeurant à Monte Carlo et domicilié à Marseille.

Vendeurs conjoints et solidaires ayant tous élu domicile également en l'étude dudit M^e Blanc.

Un terrain de la contenance de quatre mille sept cent trente-cinq mètres carrés cinquante décimètres, situé à Monaco, quartier du Castelleretto, porté au plan cadastral sous le n^o 425 de la section B, et tenant : du nord, la Société immobilière Montier et Madame veuve Rouderon; du midi, M. Gragnon, acquéreur, et la propriété de Villaine; de l'est, Mesdemoiselles de Berrens, et de l'ouest, la propriété de Villaine.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de **quarante-six mille six cent quarante-huit francs, cinquante centimes.. 46,648 fr. 50**

Un expédition dudit acte, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée ce jourd'hui même, au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur le terrain sus désigné, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, de ce jour, sous peine d'être déchues de tous droits sur ledit terrain.

Monaco, le 21 février 1899.
Dûment enregistré. Pour extrait :
Signé : A. BLANC.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier, à Monaco
30, rue du Milieu, 30,

VENTE SUR SAISIE

Le mardi vingt-huit février 1899, à deux heures de l'après-midi et jours suivants, à la Villa Angelica, sise à Monaco, circonscription de Monte Carlo, boulevard des Moulins, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers, consistant en : lits complets en bois et en fer, armoires à glace, tables de nuit, commodes, canapés, fauteuils, chaises, tableaux, pendules, glaces, buffets, tables, rideaux, et de divers volumes de Corneille, Molière, Lamartine, Shakespeare, Racine, Victor Hugo, Alexandre Dumas, etc., etc.

Au comptant et 5 p. % en sus pour frais d'enchères,
L'Huissier : Charles TOBON.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Février	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
13	762.2	62.2	61.7	61.6	61.8	13.5	16.2	16.2	13.4	12.8	78	N.-E. léger	Beau		
14	62.2	62.2	61.6	61.1	61.6	12.2	15.2	14.6	13.5	13.5	80	N.-E. fort	id.		
15	63.4	63.6	63.9	65.2	65.7	14.2	15.2	15.2	14.2	13.8	79	id.	Couvert		
16	65.5	64.6	64.2	63.6	63.2	14.2	16.2	16.2	14.2	13.7	82	S.-O. léger	Variable		
17	60.7	59.2	59.4	59.2	60.2	14.2	15.3	14.9	14.6	15.2	80	N.-E. très fort	Nuageux		
18	61.2	61.2	61.4	62.2	62.6	14.5	15.6	16.6	14.5	13.5	78	S.-O. léger	Beau		
19	63.2	63.2	62.7	63.2	63.4	13.8	16.2	16.2	14.2	13.2	81	id.	id.		
DATES						13	14	15	16	17	18	19			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	17.2	15.2	15.5	16.8	16.2	17.2	16.5	Pluie tombée: 0 ^{mm}	
						Minima	12.2	12.2	13.2	12.6	13.2	13.2			

ASTHME OPPRESSION, CATARHE, TOUX NERVEUSE. Reconnu par les Célébrités médicales. Soulagement immédiat. **CIGARES GICQUEL** Guérison par les mêmes résultats avec le PAPIER GICQUEL, brûlé près du malade, il calme immédiatement les accès. 3 fr. la boîte. CIGARS ou PAPIER. 14, rue Delarochette, Paris, et Pharm.

Imprimerie de Monaco, 1899